



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 19 février 2020

N° : 1759

**Relevé de décisions
du Comité syndical du
16 décembre 2019**

Membres présents : Mireille Benedetti (CR)

Excusés : Didier Réault (CD 13), Patricia Saez (CD 13), François Cavallier, Christian Mounier (CD 84), Béatrice Aliphart (CR), Anne Claudius-Petit (CR)

Participaient également : Guy Parrat (CESER), Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Sylvie Toubas (ARPE-ARB), Aurélie Ruffinati, Nathalie Cimiotta (représentants du personnel)

Membres titulaires : 9 Membres présents : 1

Considérant	Que le Comité syndical de l'ARPE-ARB, régulièrement convoqué, n'a pu délibérer le 11 février dernier, faute de quorum ; Que la réunion s'est toutefois tenue, et que l'ensemble des points a été présenté, débattu et a reçu l'assentiment des élus et partenaires présents ; Que les délibérations ont été prises en 2ème séance, le 19 février 2020, sur le même ordre du jour (délibération n° 1758) ;
Vu	Le compte-rendu de la séance du 9 décembre ;
Vu	Le relevé de décisions de la séance du 16 décembre 2019 ;
Ouï	L'exposé de la Présidente de l'ARPE-ARB ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide

- d'approuver le relevé de décisions de la séance du 16 décembre 2019.

Fait et délibéré à Marseille, le 19 février 2020

Pour copie conforme,

La Présidente,
Mireille BENEDETTI